

Prix de l'Abonnement - Edition Quotidienne

1 An 6 Mois 3 Mois 1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS... \$ 9.00 \$4.50 \$2.25 \$0.75
POUR L'ETRANGER..... 12.15 6.10 3.05 1.05

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMERO



CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement - Edition Hebdomadaire

1 An 6 Mois 4 Mois 3 Mois
POUR LES ETATS-UNIS... \$3.00 \$1.50 \$1.00 \$0.75
POUR L'ETRANGER..... 4.00 2.05 1.45 1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orleans

POLITIQUE LITTÉRATURE

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 10 SEPTEMBRE 1913

87ème Année

MEXIQUE

Un appel au peuple

Contre l'invasion par les Etats-Unis.

M. Huerta tient parole: les fugitifs américains voyagent en première classe.

L'extradition du général Castilla Brito.

Le volumineux dossier est en espagnol et doit d'abord être traduit.

Le commissaire Browne a eu mardi une conférence d'une heure avec le consul mexicain B-s-ave, représentant le gouvernement de Huerta.

Le dossier envoyé par le gouvernement de Huerta est extrêmement volumineux et toutes les pièces sont rédigées en espagnol.

M. Besave fera tous ses efforts pour faire échouer la thèse du général Brito disant que les faits dont on l'accuse sont des incidents dus à la révolution.

Le dossier envoyé par le gouvernement de Huerta est extrêmement volumineux et toutes les pièces sont rédigées en espagnol.

M. Guion, avocat général des Etats-Unis a donné des instructions pour que la traduction des nombreuses pièces qui forment le dossier d'extradition soit faite sous le contrôle du gouvernement et avec toutes les garanties qui s'y rattachent.

Un appel aux Mexicains en vue de l'imminente invasion par les Etats-Unis.

Piedras Negras, 9 sept. - Un étrange manifeste a été reçu aujourd'hui; la rédaction en est attribuée au gouvernement de Huerta; il est distribué partout au Mexique.

Les constitutionnalistes crient que c'est une manœuvre du gouvernement de Huerta pour gagner des recrues en faisant croire au peuple que le pays est menacé d'une invasion par les Etats-Unis.

Les constitutionnalistes rendent aussi publique une lettre qui fut adressée par le colonel Antonio Escoto, commandant des troupes fédérales à Monclova, au colonel Murguía qui commandait les troupes rebelles qui défèrent les fédéraux samedi à San-Buenaventura.

Les constitutionnalistes rendent aussi publique une lettre qui fut adressée par le colonel Antonio Escoto, commandant des troupes fédérales à Monclova, au colonel Murguía qui commandait les troupes rebelles qui défèrent les fédéraux samedi à San-Buenaventura.

Les constitutionnalistes rendent aussi publique une lettre qui fut adressée par le colonel Antonio Escoto, commandant des troupes fédérales à Monclova, au colonel Murguía qui commandait les troupes rebelles qui défèrent les fédéraux samedi à San-Buenaventura.

Les constitutionnalistes rendent aussi publique une lettre qui fut adressée par le colonel Antonio Escoto, commandant des troupes fédérales à Monclova, au colonel Murguía qui commandait les troupes rebelles qui défèrent les fédéraux samedi à San-Buenaventura.

Les constitutionnalistes rendent aussi publique une lettre qui fut adressée par le colonel Antonio Escoto, commandant des troupes fédérales à Monclova, au colonel Murguía qui commandait les troupes rebelles qui défèrent les fédéraux samedi à San-Buenaventura.

Les constitutionnalistes rendent aussi publique une lettre qui fut adressée par le colonel Antonio Escoto, commandant des troupes fédérales à Monclova, au colonel Murguía qui commandait les troupes rebelles qui défèrent les fédéraux samedi à San-Buenaventura.

Les constitutionnalistes rendent aussi publique une lettre qui fut adressée par le colonel Antonio Escoto, commandant des troupes fédérales à Monclova, au colonel Murguía qui commandait les troupes rebelles qui défèrent les fédéraux samedi à San-Buenaventura.

Les constitutionnalistes rendent aussi publique une lettre qui fut adressée par le colonel Antonio Escoto, commandant des troupes fédérales à Monclova, au colonel Murguía qui commandait les troupes rebelles qui défèrent les fédéraux samedi à San-Buenaventura.

Les constitutionnalistes rendent aussi publique une lettre qui fut adressée par le colonel Antonio Escoto, commandant des troupes fédérales à Monclova, au colonel Murguía qui commandait les troupes rebelles qui défèrent les fédéraux samedi à San-Buenaventura.

FRANCE

Une station d'avions.

Paris, 9 sept. - On a inauguré officiellement, le 30 août, sous la présidence du général Hirschauer, la station d'hydroaéroplanes édifiée par les soins de l'Aéro-Club boulognais.

Une foule de 10,000 personnes a suivi avec intérêt les évolutions de sept appareils pilotés par les hardis aviateurs militaires et civils.

Deux aviateurs chinois en mission en France, les lieutenants Pao et Yao, assistaient à la fête.

Le lendemain, dimanche, une couronne fut déposée sur le monument élevé à la mémoire du capitaine Ferber, précurseur et première victime militaire de l'aviation.

Le secret d'un canon. Paris, 9 sept. - Les journaux s'occupent depuis la fin d'août d'une affaire de trahison qui vient d'être découverte.

Un sergent de la garnison de Paris nommé Dieu a été arrêté sous l'accusation d'être entré en rapports avec des agents secrets de l'Autriche, auxquels il aurait promis de leur livrer des documents au sujet d'un nouveau canon en étude au ministère de la guerre.

Dans les bureaux du ministère on estime que la situation de Dieu ne lui permettait pas de tenir sa promesse et de fournir le moindre renseignement sérieux.

Dieu avait un complice nommé Mullot. Ce dernier est en fuite.

ALLEMAGNE

Le Ton du Commandement.

Berlin, 9 sept. - A l'instigation de l'empereur, une véritable révolution va être effectuée dans l'armée allemande en ce qui concerne la façon de prononcer les commandements.

Guillaume II s'est indigné que la plupart du temps les ordres se trouvent presque complètement dénaturés et que les syllabes restent en partie dans le gosier de l'instructeur.

Mais il y a pire, les gradés ont une façon individuelle de "donner le ton" à leur commandement. Le professeur Spiess a été chargé par le souverain de réformer tout cela.

Après avoir pâli pendant des mois sur les bécarres et les bémoins, il a fini par trouver la note sur laquelle devraient être basés tous les commandements; cette note est "fut".

Désormais, les commandements auront leur notation. Malheur au "feldwebel" qui n'aura pas l'oreille suffisamment musicale.

DANEMARK

La fête de l'industrie danoise.

Copenhague se prépare à célébrer au mois de septembre une fête originale. Durant toute une semaine, les commerçants n'exposeront que des articles danois.

Le jour d'ouverture de la "semaine danoise", il y aura concert à l'hôtel de ville, puis des défilés d'armes en costume du moyen âge annonceront dans les rues le commencement de la vente et inviteront le public à faire de nombreux achats.

Ce même jour, un cortège d'automobiles de fabrication danoise parcourra la ville et des jeunes femmes vêtues aux couleurs danoises, rouge et blanc, jetteront des fleurs aux spectateurs.

Cette fête de l'industrie danoise promet d'être brillante, les touristes étrangers étant encore nombreux à Copenhague à cette époque de l'année.

MEURTRE ET SUICIDE

Philip Schoenmehl tue sa femme à coups de revolver.

Puis il se loge une balle dans la tête. - Une tragédie causée par la débauche et l'intempérance.

Dans un accès de délire alcoolique, Philippe Schoenmehl, un agent d'assurances, a tué sa femme à coups de revolver, et s'est logé une balle dans la tête.

hier matin, chez sa belle-mère, Mme Louise Lehmann, au No. 1921 rue Canal.

Le couple était marié depuis plus de vingt-deux ans. Leur vie conjugale fut assombrie, il y a quelques années, par l'inconduite du mari, qui s'était adonné à la boisson, et négligeait de soutenir sa famille.

Le ménage Schoenmehl se composait de M. et Mme Schoenmehl et de quatre enfants, un fils de 22 ans, une jeune fille de 20 ans, et deux garçons de 12 et 6 ans.

Les querelles, les séparations étaient fréquentes. La dernière rupture eut lieu en juillet, et fut suivie d'une séparation. M. Schoenmehl alla se loger en garni, et Mme Schoenmehl et les enfants furent demeurés chez Mme Lehmann, mère de Mme Schoenmehl.

Comme le mari continuait à boire plus que de mesure, et que sa famille était dans le besoin, Mme Schoenmehl intenta un procès contre lui pour l'obliger à contribuer au soutien des enfants en bas âge.

En apprenant cette nouvelle, lundi soir, Schoenmehl se mit à boire plus que d'habitude. Mardi matin vers cinq heures il sortit. Il avait un peu d'argent, qu'il employa à boire, réservant dix sous pour acheter des cartouches.

Il chargea un revolver pris chez sa belle-mère sans qu'elle le sache, et il se rendit à la résidence, rue du Canal, avec l'intention, comme il l'avoué plus tard, de tuer sa femme.

Ses deux enfants Willie et Heran, les plus jeunes, le virent venir et se préparèrent à s'enfuir, mais il les saisit Herman, âgé de 6 ans, et le prenant dans ses bras, l'embrassa puis il entra dans la maison.

Mme Schoenmehl, était dans la cour, occupée au blanchissage des linges des enfants. Il s'approcha, dit quelques mots à l'oreille de sa femme, et elle répondit sur le même ton. Sans poser son enfant à terre, Schoenmehl tira un revolver de sa poche et fit feu. La balle atteignit la malheureuse femme dans le cou.

Elle poussa un cri et s'élança pour se réfugier dans la maison, mais elle s'effaissa sur le sol.

Schoenmehl lui envoya une autre balle qui lui traversa le cœur.

Puis il appliqua l'arme sur sa tempe droite et pressa la gâchette. Les voisins attirés par les détonations du revolver et par les cris des enfants, accoururent et découvrirent les corps inanimés et sanglants.

La police transporta le corps de Mme Schoenmehl à la Morgue, et le mari, qui respirait encore, fut porté à l'hôpital de la Charité. Il reprit connaissance à l'hôpital, et eut la force de donner les raisons pour lesquelles, il avait tué sa femme, et essayé de se suicider.

Il dit avoir prémédité le meurtre parceque Monsieur Schoenmehl avait intenté un procès contre lui pour l'obliger à soutenir les enfants. Puis il ajouta: "Il y a deux semaines que je buvais trop. C'est là, colère le mécontentement, le whiskey, et les tracas qui m'ont poussé au crime."

L'assassin est mort hier soir, à neuf heures, à l'hôpital de la Charité.

Mort de Mme Simon Hotard.

On nous annonce le décès de Mme Simon Hotard, née Poise, survenue dimanche à La Place, Lne. Elle était âgée de soixante-dix-neuf ans.

La maison No. 4120 rue Sixième occupée par M. Charles Tracey, et la résidence de M. C. P. Guille, No. 3032 rue Constance, ont été frappées par la foudre lundi soir, à peu près à la même heure, et ont eu leurs cheminées à moitié démolies. Il n'y a pas eu d'autres dommages.

LOUISIANE

E. O. Bruner restera sans doute en prison plutôt que de payer 300 dollars d'amende.

Baton-Rouge, 9 sept. - Le bruit court que bien que les deux mois de prison, auxquels fut condamné E. O. Bruner, commissaire de l'agriculture et de l'immigration, expirent le 21 septembre, il est probable qu'il ne sera pas remis en liberté.

Il aura sans doute 15 jours de plus de prison à faire, à défaut du paiement de l'amende de 300 dollars infligée par la cour.

Quand il a infligé la sentence, le juge Brunot a donné à M. Bruner deux mois de prison et une amende de 300 dollars, plus les frais, et quinze jours supplémentaires de prison à défaut du paiement de l'amende.

On croit que M. Bruner fera le 15 jours de prison plutôt que de payer l'amende.

D'un autre côté il est dit que si M. Bruner suit son idée et fait supporter les frais du jugement à la cour de paroisse, le District Attorney Halcombe le fera citer sous d'autres accusations qui sont encore au dossier.

Nouvelle gare à Ponchatoula

Ponchatoula, Lne., 9 sept. - On a commencé ce matin les travaux pour la construction d'une nouvelle gare de voyageurs et de marchandises, pour la ligne Illinois Central.

Une équipe est occupée aux travaux de fondation et à transporter la construction actuelle à 100 pieds du côté nord.

Comme ce bâtiment se trouve sur la rue principale, cela gêne beaucoup la circulation.

L'Union Progressive de Ponchatoula a essayé pendant plusieurs années d'obtenir une nouvelle gare, l'autre étant absolument insuffisante au trafic.

Funérailles de T. T. Boudoin.

Hahnville, Lne., 9 sept. - T. T. Boudoin est mort samedi à Hahnville. Sa veuve, qui était Mlle F. Pardue, lui survit. L'enterrement a eu lieu dans le Cimetière Red Church, à Nashville, Tenn.

La ville de Crowley décide d'augmenter les réservoirs d'eau.

Crowley, Lne., 9 sept. - On vient de terminer les plans pour doter la ville d'un meilleur système pour combattre l'incendie, en augmentant les commodités du service des eaux.

A la dernière réunion du conseil de ville on a décidé le forage d'un autre puits, afin d'augmenter le débit de l'eau.

L'ingénieur de la ville, M. White, a reçu l'ordre de préparer des plans pour avoir un réservoir d'une capacité grande, destiné à contenir le surplus de l'eau.

L'assassinat de Louis Opry.

Crowley, Lne., 9 sept. - L'audition préliminaire de Maurice et Louis Daigle et de Edgar Guidry, au sujet de la mort de Louis Opry, à Church Point, a eu lieu samedi devant le juge Campbell Maurice Daigle et Ed. Guidry ont été renvoyés devant la cour de district sous caution de \$500.

Louis Daigle a été retenu sous l'accusation d'assassinat, et devra comparaitre devant le grand jury.

Grand réception à Monroe pour les vétérans de la Louisiane.

Monroe, Lne., 9 sept. - Une réunion pleine d'enthousiasme a eu lieu samedi à la Chambre de Commerce, dans le but de prendre les mesures pour ouvrir une souscription de \$1,000 - destinés aux frais de réception des vétérans confédérés, qui doit avoir lieu à Monroe les 1, 2 et 3 octobre prochain.

D'après les renseignements il est à peu près certain que le comité n'aura aucun trouble à se procurer le montant désigné, et aussi que les citoyens de Monroe donneront aux vétérans et à leurs familles une des meilleures réceptions qui aient jamais eu lieu en Louisiane.

MEURTRE ET SUICIDE

Philip Schoenmehl tue sa femme à coups de revolver.

Puis il se loge une balle dans la tête. - Une tragédie causée par la débauche et l'intempérance.

Dans un accès de délire alcoolique, Philippe Schoenmehl, un agent d'assurances, a tué sa femme à coups de revolver, et s'est logé une balle dans la tête.

hier matin, chez sa belle-mère, Mme Louise Lehmann, au No. 1921 rue Canal.

Le couple était marié depuis plus de vingt-deux ans. Leur vie conjugale fut assombrie, il y a quelques années, par l'inconduite du mari, qui s'était adonné à la boisson, et négligeait de soutenir sa famille.

Le ménage Schoenmehl se composait de M. et Mme Schoenmehl et de quatre enfants, un fils de 22 ans, une jeune fille de 20 ans, et deux garçons de 12 et 6 ans.

Les querelles, les séparations étaient fréquentes. La dernière rupture eut lieu en juillet, et fut suivie d'une séparation. M. Schoenmehl alla se loger en garni, et Mme Schoenmehl et les enfants furent demeurés chez Mme Lehmann, mère de Mme Schoenmehl.

Comme le mari continuait à boire plus que de mesure, et que sa famille était dans le besoin, Mme Schoenmehl intenta un procès contre lui pour l'obliger à contribuer au soutien des enfants en bas âge.

En apprenant cette nouvelle, lundi soir, Schoenmehl se mit à boire plus que d'habitude. Mardi matin vers cinq heures il sortit. Il avait un peu d'argent, qu'il employa à boire, réservant dix sous pour acheter des cartouches.

Il chargea un revolver pris chez sa belle-mère sans qu'elle le sache, et il se rendit à la résidence, rue du Canal, avec l'intention, comme il l'avoué plus tard, de tuer sa femme.

Ses deux enfants Willie et Heran, les plus jeunes, le virent venir et se préparèrent à s'enfuir, mais il les saisit Herman, âgé de 6 ans, et le prenant dans ses bras, l'embrassa puis il entra dans la maison.

Mme Schoenmehl, était dans la cour, occupée au blanchissage des linges des enfants. Il s'approcha, dit quelques mots à l'oreille de sa femme, et elle répondit sur le même ton. Sans poser son enfant à terre, Schoenmehl tira un revolver de sa poche et fit feu. La balle atteignit la malheureuse femme dans le cou.

Elle poussa un cri et s'élança pour se réfugier dans la maison, mais elle s'effaissa sur le sol.

Schoenmehl lui envoya une autre balle qui lui traversa le cœur.

Puis il appliqua l'arme sur sa tempe droite et pressa la gâchette. Les voisins attirés par les détonations du revolver et par les cris des enfants, accoururent et découvrirent les corps inanimés et sanglants.

La police transporta le corps de Mme Schoenmehl à la Morgue, et le mari, qui respirait encore, fut porté à l'hôpital de la Charité. Il reprit connaissance à l'hôpital, et eut la force de donner les raisons pour lesquelles, il avait tué sa femme, et essayé de se suicider.

Il dit avoir prémédité le meurtre parceque Monsieur Schoenmehl avait intenté un procès contre lui pour l'obliger à soutenir les enfants. Puis il ajouta: "Il y a deux semaines que je buvais trop. C'est là, colère le mécontentement, le whiskey, et les tracas qui m'ont poussé au crime."

L'assassin est mort hier soir, à neuf heures, à l'hôpital de la Charité.

Mort de Mme Simon Hotard.

On nous annonce le décès de Mme Simon Hotard, née Poise, survenue dimanche à La Place, Lne. Elle était âgée de soixante-dix-neuf ans.

La maison No. 4120 rue Sixième occupée par M. Charles Tracey, et la résidence de M. C. P. Guille, No. 3032 rue Constance, ont été frappées par la foudre lundi soir, à peu près à la même heure, et ont eu leurs cheminées à moitié démolies. Il n'y a pas eu d'autres dommages.

LOUISIANE

E. O. Bruner restera sans doute en prison plutôt que de payer 300 dollars d'amende.

Baton-Rouge, 9 sept. - Le bruit court que bien que les deux mois de prison, auxquels fut condamné E. O. Bruner, commissaire de l'agriculture et de l'immigration, expirent le 21 septembre, il est probable qu'il ne sera pas remis en liberté.

Il aura sans doute 15 jours de plus de prison à faire, à défaut du paiement de l'amende de 300 dollars infligée par la cour.

Quand il a infligé la sentence, le juge Brunot a donné à M. Bruner deux mois de prison et une amende de 300 dollars, plus les frais, et quinze jours supplémentaires de prison à défaut du paiement de l'amende.

On croit que M. Bruner fera le 15 jours de prison plutôt que de payer l'amende.

D'un autre côté il est dit que si M. Bruner suit son idée et fait supporter les frais du jugement à la cour de paroisse, le District Attorney Halcombe le fera citer sous d'autres accusations qui sont encore au dossier.

Nouvelle gare à Ponchatoula

Ponchatoula, Lne., 9 sept. - On a commencé ce matin les travaux pour la construction d'une nouvelle gare de voyageurs et de marchandises, pour la ligne Illinois Central.

Une équipe est occupée aux travaux de fondation et à transporter la construction actuelle à 100 pieds du côté nord.

Comme ce bâtiment se trouve sur la rue principale, cela gêne beaucoup la circulation.

L'Union Progressive de Ponchatoula a essayé pendant plusieurs années d'obtenir une nouvelle gare, l'autre étant absolument insuffisante au trafic.

Funérailles de T. T. Boudoin.

Hahnville, Lne., 9 sept. - T. T. Boudoin est mort samedi à Hahnville. Sa veuve, qui était Mlle F. Pardue, lui survit. L'enterrement a eu lieu dans le Cimetière Red Church, à Nashville, Tenn.

La ville de Crowley décide d'augmenter les réservoirs d'eau.

Crowley, Lne., 9 sept. - On vient de terminer les plans pour doter la ville d'un meilleur système pour combattre l'incendie, en augmentant les commodités du service des eaux.

A la dernière réunion du conseil de ville on a décidé le forage d'un autre puits, afin d'augmenter le débit de l'eau.

L'ingénieur de la ville, M. White, a reçu l'ordre de préparer des plans pour avoir un réservoir d'une capacité grande, destiné à contenir le surplus de l'eau.

L'assassinat de Louis Opry.

Crowley, Lne., 9 sept. - L'audition préliminaire de Maurice et Louis Daigle et de Edgar Guidry, au sujet de la mort de Louis Opry, à Church Point, a eu lieu samedi devant le juge Campbell Maurice Daigle et Ed. Guidry ont été renvoyés devant la cour de district sous caution de \$500.

Louis Daigle a été retenu sous l'accusation d'assassinat, et devra comparaitre devant le grand jury.

Grand réception à Monroe pour les vétérans de la Louisiane.

Monroe, Lne., 9 sept. - Une réunion pleine d'enthousiasme a eu lieu samedi à la Chambre de Commerce, dans le but de prendre les mesures pour ouvrir une souscription de \$1,000 - destinés aux frais de réception des vétérans confédérés, qui doit avoir lieu à Monroe les 1, 2 et 3 octobre prochain.

D'après les renseignements il est à peu près certain que le comité n'aura aucun trouble à se procurer le montant désigné, et aussi que les citoyens de Monroe donneront aux vétérans et à leurs familles une des meilleures réceptions qui aient jamais eu lieu en Louisiane.

L'Assemblée Générale de l'Etat

Baton-Rouge aura la Convention Constitutionnelle. le 10 novembre.

Règlements adoptés pour l'élection, la promulgation des retours, et les punitions pour fraudes.

La session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'Etat, à Baton-Rouge, convoquée pour appeler une Convention Constitutionnelle afin de définir des projets de loi d'après le message du gouverneur Hall, fait de rapides progrès, et il est probable que l'ajournement sera voté samedi.

Il a été décidé que la convention se réunira à Baton-Rouge le 10 novembre 1913, et qu'elle se composera de 80 membres, qui devront posséder les mêmes qualifications que les membres de la Chambre des Représentants.

La promulgation des résultats du scrutin se fera dans les 10 jours suivant l'élection. Le serment exigé des membres de la convention sera identique à celui des sénateurs et des représentants.

Au sujet des retours de l'élection, il a été inclus dans l'acte adopté hier, que toute fraude sera punie par l'emprisonnement des coupables dans la pénitencier, pas moins de deux ans, ni plus de cinq ans.

Un acte a été adopté autorisant le gouverneur à nommer le successeur à un sénateur des Etats-Unis, s'il arrive une vacance.

La somme de \$15,000 a été votée pour couvrir les frais de la Convention Constitutionnelle; ainsi que \$16,000 pour solder les dépenses occasionnées par la session extraordinaire de la Législature.

Un jeune incendiaire

Arrestation de Peter Ventrella accusé d'avoir incendié un magasin.

Peter Ventrella, 14 ans, a été arrêté, hier, sous l'accusation d'avoir mis le feu au magasin de son père, au numéro 1921 rue Lafayette. La potée a trouvé un bidon de pétrole de cinq gallons, et un bidon de térbenthine de cinq gallons, au milieu d'un amas de vieux linges et de papiers, imprégnés de pétrole. Le jeune garçon avait été laissé en charge du magasin, pendant que sa mère était absente.

Le père s'est enfui, il y a quelques semaines, accusé d'avoir mis le feu à sa résidence, au 1515 rue Scott.

Un nouveau bateau-feu pour la passe du Sud-Ouest.

Washington, D. C., 8 sept. - La chambre a voté aujourd'hui la construction d'un nouveau bateau-feu pour la passe sud-ouest du Mississippi, dont le coût s'éleva à 125,000 dollars.

Le représentant Dupré est l'auteur de cette mesure.

La chambre a également voté 50,000 dollars pour améliorer l'entrée de la rivière Atchafalaya.

Nouvelles de Saint-Bernard.

Pour s'être battue et avoir troublé la paix publique, Louise Blunt, maîtresse a été arrêtée et traduite mardi devant l'avocat du district, M. Nunez; elle a porté une accusation à charge de Cas-sander Hill, maître également.

Mlle Marie Morales qui a été malade pendant quelques jours a été conduite à l'Hôpital Presbytérien de la Nouvelle-Orléans, mardi.

M. Léopold, représentant de la paroisse de Plaquemines, est parti lundi pour Baton-Rouge.